



La coopération au développement au Népal

Le développement est impossible sans la paix, et la paix sans le développement.

La coopération au développement entre la Suisse et le Népal remonte aux années 50. Si l'aide de la Suisse se limitait initialement dans la région des collines presque exclusivement à des programmes et à des projets agricoles, la construction de routes et de ponts a pris de l'importance dans les années 90, de même que la gestion durable des ressources naturelles, la formation professionnelle et l'encouragement des petites entreprises. Avec l'aggravation permanente du conflit entre les rebelles maoïstes et l'État monarchique, l'engagement de la Suisse au Népal s'est de plus en plus concentré après 1998 sur la promotion de la paix et de la bonne gouvernance. La stratégie 2005-2008 de coopération avec le Népal de la DP IV constitue pour l'instant le cadre stratégique des activités de la DDC au Népal.



Priorités thématiques de la stratégie de coopération

La stratégie de coopération de la Suisse avec le Népal présente trois volets, liés entre eux.

1. Harmonisation de la coopération avec les organisations partenaires bilatérales et multilatérales

La DDC s'efforce d'harmoniser et de coordonner efficacement sa collaboration avec ses organisations partenaires, de façon à améliorer encore l'efficacité et la cohérence de l'aide. Des contributions extérieures sont consacrées à la réalisation des Objectifs du Millénaire de l'ONU, dont la stratégie de lutte contre la pauvreté déployée par des organismes légitimes et démocratiques.

Objectifs stratégiques

1. Préparer au sein de la communauté des donateurs un système de gestion de l'aide et de lutte contre la pauvreté tenant convenablement compte du conflit.
2. Soutenir l'harmonisation et accroître l'efficacité de la coopération au développement et de l'aide humanitaire par la coordination des actions de lutte contre la pauvreté.
3. Assumer un rôle accru dans le dialogue avec les banques de développement, afin de les sensibiliser à l'impact du conflit, et de les soutenir dans les claires incitations qu'elles peuvent donner au gouvernement en vue du règlement du conflit.

2. Subsistance et inclusion

La DDC et ses partenaires renforcent en particulier les capacités des populations rurales, de façon à leur garantir des moyens d'existence et à les améliorer. C'est ce but qu'elle s'efforce d'atteindre en poursuivant des projets d'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales, notamment dans les domaines suivants :

- infrastructures rurales (construction de ponts suspendus et de routes vicinales, travaux de voirie) ;
- exploitation durable des ressources naturelles ;
- formation professionnelle et soins de santé.

Dans ces domaines, la DDC concentre son soutien sur les groupes structurellement défavorisés, notamment les victimes directes du conflit : personnes déplacées, femmes et enfants.

Objectifs stratégiques

1. Assurer aux populations rurales des moyens d'existence et les développer en s'appuyant sur les administrations communales, des organisations non gouvernementales et des spécialistes.
2. Instaurer la justice et la démocratie en consolidant le rôle des organisations et des groupements locaux dans les décisions démocratiques.
3. Favoriser le déploiement de la stratégie du Népal en matière de lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre complète et décentralisée de la politique sectorielle de la DDC.

3. Dialogue productif et règlement du conflit

Les acteurs du Département fédéral des Affaires étrangères (Division politique IV et DDC) contribuent par le dialogue et la promotion des droits humains, de la démocratie et de la bonne gouvernance, au règlement du conflit. Dans un contexte de très forte polarisation, la Suisse cible son soutien non interventionniste et neutre sur les acteurs politiques acquis à la démocratie, à la bonne gouvernance, à l'insertion sociale et à la paix.

Objectifs stratégiques

1. Favoriser un climat international de stabilité, contribuant dans le processus de paix à la recherche d'un règlement constitutionnel de la crise qui mette un terme au conflit armé.
2. Ménager un espace propice au dialogue et faciliter les négociations entre les représentants des groupes intéressés, sur la base des progrès obtenus par la Commission des droits de l'homme de l'ONU au Népal.
3. Adopter une approche globale, misant sur les synergies et associant les efforts locaux de règlement des conflits sociaux avec l'initiative de paix – à tous les échelons de l'État et de la société.

Compte tenu de la persistance des tensions politiques, les projets de la DDC au Népal ne sont plus jugés aujourd'hui sur des critères purement techniques, économiques et écologiques, mais systématiquement en particulier sur la base de la contribution qu'ils apportent à la promotion de la paix et à la bonne gouvernance. La DDC cherche ainsi à avoir une action directe sur le processus de paix. Les principales causes du conflit (inégalité des structures sociales, corruption, satisfaction des besoins vitaux, etc.) sont spécifiquement abordées.

Centrage géographique

Au vu de l'état du conflit, la DDC va concentrer sur des grappes régionales (*geographical clusters*) ses activités d'amélioration des conditions de vie et d'inclusion des groupes défavorisés. Dans ces zones, la Suisse entretient depuis de nombreuses années des relations de confiance avec les communes et ses partenaires dans le cadre de sa coopération au développement. La DDC et Helvetas sont très bien acceptées dans ces régions par la population et la classe politique – ce qui est indispensable dans une situation de conflit. La direction de l'aide suisse va s'efforcer d'y intensifier le dialogue entre les parties au conflit et dans la société civile afin de ménager un espace de coopération efficace au développement. La sensibilité au conflit de la direction du programme se reflète notamment dans les activités suivantes : appréciation des risques, analyse du conflit, réaction rapide à l'aggravation des risques, examen approfondi des causes des risques pesant sur certains groupes, renforcement des capacités des organisations locales et régionales de prévention et de règlement du conflit, mise en place d'institutions capables de résister aux pressions sociales, politiques et économiques.

Ressources financières

La DDC consacre quelques 18 millions CHF par an à ces projets de développement au Népal.